

La confiance, ça se mérite

La poursuite du conflit au Moyen-Orient alimente les anticipations d'inflation

Alors que le conflit au Moyen-Orient entre dans son deuxième mois, les prix élevés de l'énergie se répercutent sur les marchés mondiaux. La durée pendant laquelle ces prix resteront élevés déterminera l'ampleur des effets de second tour de l'inflation sur le reste de l'économie. Dans ce contexte, nous pensons que les investisseurs devraient rester prudents et suivre de près l'évolution encore incertaine de cette crise.



Amundi Investment Institute

Communication marketing



Banques centrales : vers une pause sur fond de craintes d'inflation

La crise alimente les craintes au sujet de l'inflation, mais nous pensons que les investisseurs sous-estiment son impact sur la croissance. Il convient donc de faire preuve de flexibilité et d'agilité sur les obligations d'État. Nous privilégions les obligations, plus particulièrement celles à court terme, ainsi que les obligations d'entreprises de qualité en Europe.



Maintien de notre vision à long terme sur les actions malgré la crise

Les marchés actions des régions et des pays importateurs d'énergie pourraient connaître une certaine volatilité, c'est pourquoi nous avons adopté une position globalement neutre à court terme. Le facteur déterminant reste la durée de la crise. Nous maintenons toutefois notre position de long terme en faveur de l'Europe, du Japon et des marchés émergents, qui repose sur des fondamentaux économiques solides.



La politique monétaire américaine devrait peser sur les marchés émergents

Les obligations des marchés émergents constituent une source de rendements potentiels à long terme et de diversification*. Toute hausse du dollar à court terme pourrait peser sur cette classe d'actifs. Ce n'est toutefois pas le moment de se détourner des marchés émergents. Nous sommes en revanche plus sélectifs et privilégions des zones géographiques comme l'Amérique latine, exportatrice nette d'énergie, où les rendements potentiels sont élevés.



La diversification*, source de résilience

Nous n'envisageons pas de scénario d'hyperinflation ou de récession mondiale. Nous anticipons toutefois un impact sur l'inflation et la croissance. Il est donc important de renforcer la diversification* des portefeuilles via des instruments indexés sur l'inflation, des obligations d'État et l'or, bien que nous soyons aujourd'hui moins favorables à ce dernier qu'auparavant.



Adapter sa stratégie, rester sélectif

Les investisseurs semblent être préoccupés par l'inflation plutôt que par la croissance, mais nous pensons que des prix de l'énergie durablement élevés devraient peser sur la croissance. Ainsi, dans ce contexte de pressions stagflationnistes, les investisseurs devraient maintenir une approche bien diversifiée* et sélective. Ils devraient également s'intéresser à certains segments, notamment au sein des marchés émergents, où les mouvements ont été très marqués.



Glossaire

1. **Obligation** : placement à revenu fixe qui représente un prêt accordé par un investisseur à un emprunteur, généralement une entreprise ou un État
2. **Pressions stagflationnistes** : inflation élevée accompagnée d'une faible croissance.
3. **Effets de second tour** : désignent la manière dont une hausse des prix initiale (par ex. de l'énergie) entraîne ensuite une hausse des prix dans d'autres secteurs, amplifiant l'inflation.
4. **Volatilité** : désigne l'ampleur et la rapidité des variations du prix d'un actif sur une période donnée.

INFORMATIONS IMPORTANTES

*La diversification ne garantit pas un profit ni ne protège contre une perte.

Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital.

Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Date de publication : 7 avril 2026

Amundi Asset Management : Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

En savoir plus sur Amundi Asset Management :

https://www.amundi.fr/fr_part



Amundi
Investment Solutions